



TRADUCTION DE LA VERSION ORIGINALE EN ANGLAIS

Association MVR Mémoire Reconnaissance Vérité pour les victimes des lasalliens

56 rue de la chapelle
50310 Saint Marcouf
victimes.lasalliens@gmail.com
+33780711985
asso-mvr.fr

Sa Sainteté le Pape Léon XIV

Palais apostolique
00120 Cité du Vatican

Paris le 26 mai 2026

Très Saint-Père,

Nous avons appris avec une profonde émotion que Votre Sainteté effectuera un voyage apostolique en France du 25 au 28 septembre 2026. À l'occasion de cette visite historique, nous sollicitons respectueusement auprès de vous une audience, même brève. En effet, je me permets de vous adresser ce courrier en ma qualité de président de l'Association MVR Mémoire, Vérité et Reconnaissance pour les victimes des lasalliens, qui regroupe plus de 280 victimes de violences physiques, psychologiques et sexuelles commises au sein d'une cinquantaine d'établissements d'enseignement gérés par la congrégation des lasalliens (Frères des Écoles chrétiennes) depuis 1950 jusqu'à nos jours.

Vous n'ignorez pas, Très Saint-Père, que la congrégation des lasalliens a été gravement mise en cause dans plusieurs pays pour des faits systémiques de violences physiques et d'abus sexuels sur mineurs. Dans ces pays, des commissions d'enquête indépendantes, des procédures judiciaires et des processus de vérité et de réconciliation ont permis de rétablir la dignité des victimes, de les indemniser et d'amener cette congrégation à reconnaître sa pleine responsabilité dans la nature systémique de ces abus.

Force est de constater que la branche française de la congrégation choisit au contraire une stratégie délibérée d'isolement, de minimisation et de mise au silence des victimes : elle sélectionne les victimes qu'elle consent à reconnaître ou même à recevoir, broyant ces victimes avec un manque de compassion choquant. Elle leur impose une clause de silence en contrepartie de compensation financière, et se refuse à tout appel à témoignage permettant de venir en aide à d'autres victimes.

La congrégation des lasalliens trahit ainsi les valeurs de vérité, de justice et de miséricorde que Votre Sainteté porte et incarne, de la même façon que les lasalliens ont dans le passé failli dans leur mission de charité et de protection envers ces enfants, dévoyant l'œuvre de Saint Jena Baptiste de La Salle. Le rapport de la Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église (CIASE, 2021) — dont les conclusions engagent toute l'Église



TRADUCTION DE LA VERSION ORIGINALE EN ANGLAIS

de France — a demandé à toutes les congrégations de mettre en œuvre ces mêmes valeurs. Les établissements scolaires catholiques constituent en effet le premier lieu de survenue des violences sexuelles sur mineurs au sein de l'institution. Les violences que nos membres ont vécues illustrent cette réalité avec une précision accablante. Ces violences ne sont pas isolées : elles s'inscrivent dans un continuum systémique où châtiment corporel, humiliation, emprise spirituelle et, dans les cas les plus graves, actes de torture et de barbarie, constituaient les instruments d'une discipline violente érigée en projet éducatif, permettant à de nombreux prédateurs sexuels de prospérer impunément dans un climat de terreur, de silence et de soumission imposé aux enfants.

C'est pourquoi nous sollicitons respectueusement une audience afin de vous exposer directement les fondements des deux requêtes principales de notre association :

1. La renonciation sans condition et sans limite temporelle par la congrégation des lasalliens à toute clause de confidentialité imposée aux victimes : elles ne doivent plus subir la contrainte d'un silence imposé dans un contexte d'isolement, de détresse ou de pression institutionnelle.
2. La création d'une commission indépendante chargée d'exploiter le contenu des archives de la congrégation des lasalliens afin de concilier la protection légitime des données personnelles, la dignité des victimes et l'exigence de vérité sur les auteurs de violences et de crimes pédosexuels, Frères ou laïcs, dans les établissements de la congrégation.

La congrégation des lasalliens est placée sous votre autorité directe, et c'est à ce titre que nous nous adressons à vous. Mais c'est aussi parce que nous croyons profondément que l'Église du Christ ne peut demeurer silencieuse face à la souffrance de ces victimes. Dans chaque pays où elle a tardé, ce sont les tribunaux, les commissions d'enquête et les pouvoirs publics qui se sont substitués à son autorité morale et spirituelle, lui imposant par la contrainte ce qu'elle aurait pu accomplir par compassion. La France suivra ce chemin, et le temps se refermera sur le combat d'arrière-garde de cette congrégation. En considérant nos requêtes, Votre Sainteté pourrait prendre l'initiative de rappeler à la congrégation des lasalliens son immense devoir moral et spirituel envers les enfants qui lui furent autrefois confiés, et l'obligation de protection envers ceux qu'elle accueille aujourd'hui.

Très Saint-Père, veuillez recevoir l'expression de notre profond respect, ainsi que de notre espoir que l'Église saura, pour les victimes de l'enseignement lasallien en France, rétablir la confiance dans cette congrégation en envoyant le message fort que les lasalliens ne doivent pas se dérober aux exigences des valeurs défendues par l'Église.

Philippe Chemineau
Président de l'association MVR pour les victimes des lasalliens